

2008

RAPPORT

Annuel

Responsabilité Sociétale





■ QUELLE VISION DU MÉTIER ?

Notre ambition

Bâtir ensemble l'excellence environnementale.

Nos priorités et engagements

Séché Environnement s'emploie à aller au-delà de la simple satisfaction des besoins élémentaires de sa clientèle en matière de traitement de ses déchets pour lui fournir :

- ✔ Les garanties de bonne exécution des tâches confiées (gestion de l'impact environnemental et social de son activité dans le respect des réglementations en vigueur, maîtrise des risques) qu'elle est en droit d'attendre ;
- ✔ À des coûts du service compatibles avec l'environnement économique général et permettant à Séché Environnement une rentabilité nécessaire à sa pérennité ;
- ✔ Mais également, en tant que promoteur d'un Développement durable, aider le client à positiver sa gestion du déchet initialement vécue comme une contrainte, pour lui offrir une opportunité de s'inscrire en acteur protecteur de l'environnement dans son univers social et sociétal (contribution à la protection de la santé et de la nature).

Les enjeux et la stratégie

Les sensibilités des parties prenantes et les enjeux communs

Le traitement des déchets impose plus que toute autre activité, une écoute attentive de la Société.

Séché Environnement, attentif à toute partie prenante spontanément identifiée ou porteuse d'enjeux à un titre ou à un autre, sait que l'acceptation sociale de ses activités est indissociable de sa capacité à démontrer que la solution n'est pas de rejeter ses déchets hors de vue, au-delà de tout territoire perçu comme sien.

Le management des grands enjeux économiques, sociaux et environnementaux du Groupe s'inscrit dans une démarche de réponse aux attentes de ses parties prenantes dans le contexte des particularités de son

activité. Séché Environnement s'attache à l'écoute et au dialogue avec elles dans une optique d'acquisition mutuelle de connaissance des préoccupations de chacun.

Les bénéfices de cette communication sont multiples, notamment :

- ✓ Favoriser la confiance et le dialogue ;
- ✓ Aider les parties intéressées à comprendre les engagements, les politiques et les performances du Groupe ;
- ✓ Améliorer le fonctionnement du Groupe grâce à leurs commentaires ou suggestions ;
- ✓ Développer une culture d'entreprise largement partagée ;
- ✓ Accroître le soutien économique et la confiance des actionnaires.

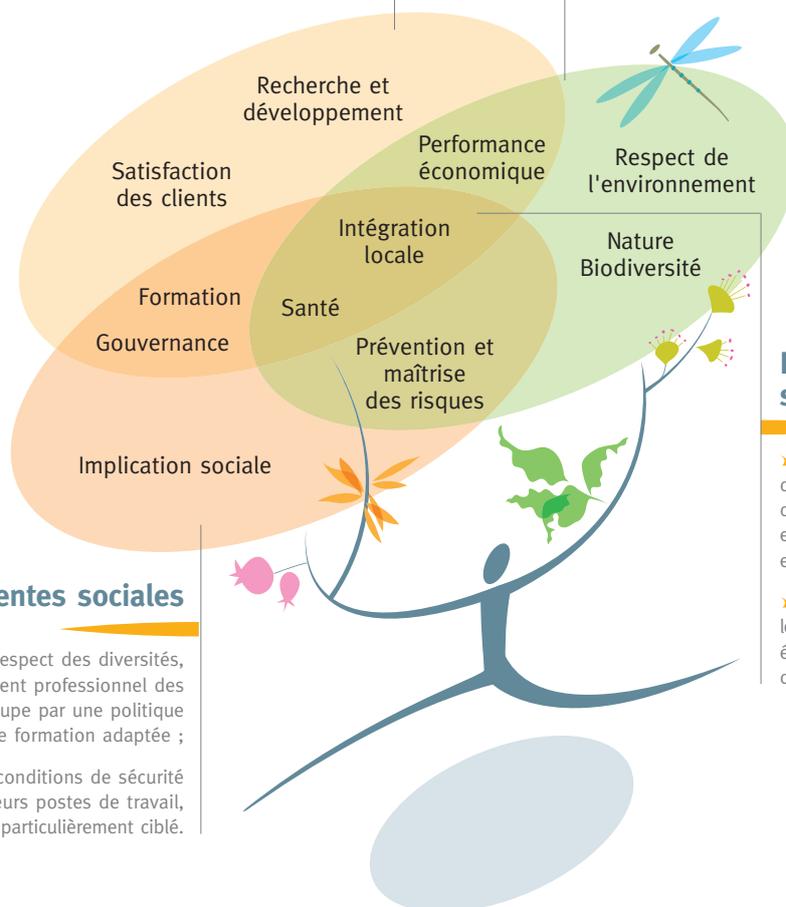
La prise en compte des enjeux communs, synthétisée à travers quelques mots-clés est à la base de la Charte du Développement durable du Groupe et de sa stratégie.

Le développement économique

- ✓ Assurer la pérennité du Groupe par une croissance maîtrisée et rentable à long terme ;
- ✓ Fournir à ses clients un service global de prise en charge et de traitement de leurs déchets, dans le respect de l'ensemble des normes réglementaires, avec une sécurité, une traçabilité et une transparence qui s'expriment dans le respect quotidien des hommes et de ses milieux.

La préservation des parties prenantes silencieuses

- ✓ Contribuer à la sauvegarde de la biodiversité et des milieux naturels, en prenant part à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, et en œuvrant à la préservation des ressources naturelles, en particulier par des actions de valorisation énergétique des déchets ;
- ✓ Préserver les milieux biologiques, hydro géologiques et physiques dans lesquels s'exerce l'activité du Groupe.



Les attentes sociales

- ✓ Favoriser, dans le respect des diversités, l'épanouissement professionnel des collaborateurs du Groupe par une politique de recrutement et de formation adaptée ;
- ✓ Veiller à leurs conditions de sécurité et de santé à leurs postes de travail, par un management particulièrement ciblé.

La symbiose sociale

- ✓ Établir des relations de confiance avec l'ensemble du tissu économique et social en contact des sites en agissant en transparence ;
- ✓ Se positionner parmi les acteurs du développement économique et social des zones d'implantation.



Le positionnement de Séché Environnement

Prendre soin d'une planète aux ressources limitées



Le monde est un écosystème complexe dans lequel les déchets doivent être traités avec soin, afin de protéger la nature et sa biodiversité : préservation de la planète et bien-être de l'homme sont des priorités.

La santé de ce dernier passe par une gestion rigoureuse qui isole et confine la toxicité des déchets, qui limite les impacts sur l'environnement des techniques et moyens mis en œuvre à cette fin et qui concourt au développement du bien-être global, qu'il soit social, économique ou sociétal. L'objectif est de faire de la gestion des déchets, par nature coûteuse, un atout industriel pour l'économie, et un facteur de développement durable au service de l'homme.

Les équations auxquelles Séché Environnement se trouve confronté dans l'exercice de son métier, sont du domaine environnemental (énergie, matières premières, eau, émissions polluantes), mais aussi humaines (travail, formation, innovation), financières (capital, moyens financiers) et sociétales (infrastructures, enseignement, intégration aux territoires).



S'intégrer aux territoires, un exemple en Rhône-Alpes

Ainsi le renforcement de l'acceptabilité sociale des activités industrielles du Groupe passe par une politique d'amélioration continue ambitieuse, et se traduit dans un souci constant de partage d'expérience et d'intégration des attentes des parties prenantes, soit au niveau local par une volonté d'implication dans des projets de territoire. C'est dans ce contexte que Séché Environnement s'est investi dans un projet porté dans le cadre de l'Agenda 21 du Grand Lyon sur le territoire « Vallée de la Chimie ». Il consiste en l'élaboration d'un référentiel de compétences « développement durable » avec comme enjeu de fédérer les acteurs de la formation, de l'industrie, de l'insertion et de l'emploi autour d'un référentiel partagé et opérationnel pour des usages diversifiés. A l'issue de son élaboration, des formations expérimentales seront mises en place dans des entreprises candidates pour accueillir des jeunes en formation.

Offrir des solutions concrètes aux générations présentes

Atteindre un équilibre entre des contraintes aussi variées, voire antinomiques, suppose de mettre en place une nouvelle approche de la gestion des produits et des déchets :

- ✔ En mettant fin à l'approche dichotomique d'une part entre un univers de la « production-consommation », et d'autre part le monde du « déchet » ayant comme seule vocation de faire disparaître la matière usagée ou dégradée ;
- ✔ Et en développant une vision intégrée prenant en compte la gestion optimale des ressources naturelles dans une logique de « cycle de vie » et non plus de « fin de vie », fondée sur la reconnaissance du fait que le « produit » sera le « déchet » de demain, et la « ressource du produit » après-demain.

Considérant que le déchet n'est qu'une étape de cycle en boucle, Séché Environnement se doit de proposer aux producteurs de déchets, ses clients, une offre globale de prise en charge de leur problématique « déchets », la plus valorisante et la plus sécurisée possible. Son souci permanent de limitation de prélèvement de ressources naturelles et de valorisation énergétique à partir des déchets, confine à l'écologie industrielle, grâce aux liens très forts tissés avec ses voisins ou partenaires, avec qui le Groupe commerce des déchets, de l'énergie et des matières.



Ce projet a vocation à s'insérer en complémentarité avec les actions entreprises par la filière chimie, par la Région et par Axelera, le « Pôle de Compétitivité Chimie Environnement Rhône-Alpes » à vocation mondiale. Trédi, filiale de Séché Environnement spécialisée dans le traitement des déchets industriels dangereux, participe par ailleurs à certains programmes de recherche d'Axelera, en particulier en matière de séquestration du carbone.

Cette ambition de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise fait écho aux problématiques locales, notamment dans les domaines suivants :

- ✔ Le développement économique régional et la pérennisation des activités présentes (chimie) ;
- ✔ Le soutien au développement de celles émergentes (éco-industries) et à la recherche qui y est liée ;
- ✔ La formation et l'employabilité des personnels.

Forces de proposition et organismes de normalisation

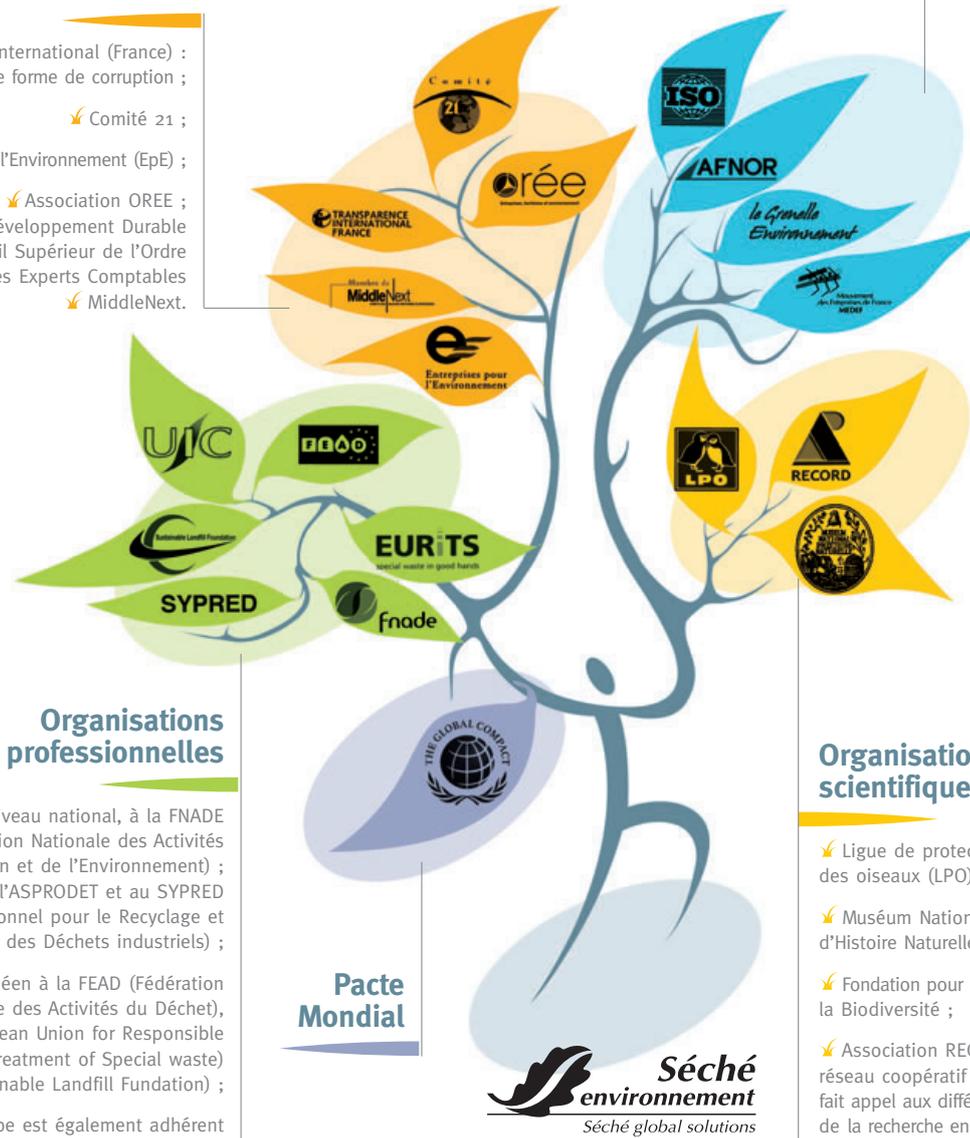
✔ Séché Environnement représente le MEDEF au sein des instances normatives nationales (AFNOR) et internationales (ISO 26000) sur la responsabilité sociétale, ainsi que dans le cadre de la francophonie ;

✔ Grenelle de l'Environnement : participation aux ComOp « biodiversité », « responsabilité sociétale ».

Des énergies en synergie

Organisations sociétales transversales

- ✔ Transparence-International (France) : active contre toute forme de corruption ;
- ✔ Comité 21 ;
- ✔ Entreprises pour l'Environnement (EpE) ;
 - ✔ Association OREE ;
 - ✔ Club Développement Durable du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts Comptables
 - ✔ MiddleNext.



Organisations professionnelles

- ✔ Au niveau national, à la FNADE (Fédération Nationale des Activités de la Dépollution et de l'Environnement) ; à l'AFITE, à l'ASPRODET et au SYPRED (Syndicat Professionnel pour le Recyclage et l'Élimination des Déchets industriels) ;
- ✔ Et au niveau européen à la FEAD (Fédération européenne des Activités du Déchet), à l'EURITS (European Union for Responsible Incineration and Treatment of Special waste) et à SLF (Sustainable Landfill Foundation) ;
- ✔ Le Groupe est également adhérent de l'UIC (Union des Industries chimiques).

Organisations scientifiques

- ✔ Ligue de protection des oiseaux (LPO) ;
- ✔ Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) ;
- ✔ Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité ;
- ✔ Association RECORD : réseau coopératif de recherche qui fait appel aux différentes spécialités de la recherche en environnement (traitement des déchets, sols pollués).

Des organisations professionnelles

Mobilisables lors des catastrophes naturelles

Séché Environnement adhère au Groupement d'expertise et d'intervention déchets (GEIDE) post-catastrophe qui réunit l'ADEME, l'ensemble des fédérations professionnelles du déchet et l'association Robin des Bois, acteurs compétents et reconnus dans la maîtrise, l'expertise et la gestion des déchets, spécialisés dans les métiers de la collecte,



du traitement et du recyclage.

La vocation du GEIDE est de venir à l'aide des populations et de protéger les écosystèmes victimes d'une catastrophe naturelle ou industrielle, ou de quelque événement que ce soit. Toutes les formes de déchets sont prises en compte, y compris les eaux et sols pollués.

Forces de proposition

Les évolutions des réglementations étant issues pour une large part de consultations entre les autorités nationales ou européennes, les représentants des professionnels du secteur de l'environnement participent à divers groupes de travail pour l'élaboration des textes futurs.

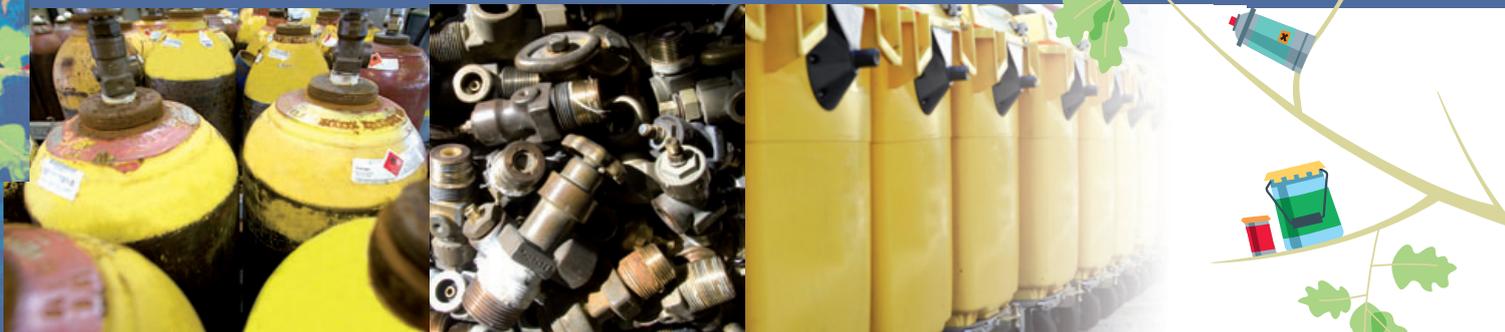
Tout en se faisant connaître et en défendant leurs positions auprès des pouvoirs publics et des élus, ces organisations professionnelles apportent au débat leur expertise et leurs connaissances techniques, et se positionnent comme forces de proposition, dans un esprit de transparence et de dialogue avec l'ensemble des parties prenantes, dans une perspective de développement durable.



Illustration de prises de position publiques par rapport à la connaissance et à l'avenir de la profession :

Instance et/ou objet du dialogue	Organisation(s) professionnelle(s) mobilisée(s)	Position publique défendue
En France		
Discussion sur les déchets dangereux diffus avec ADEME et MEEDDAT	FNADE	Assistance à l'optimisation des circuits de collecte (choix de la bonne filière) en vue d'une préservation de la santé publique (éviter la contamination des réseaux d'égouts par exemple)
Réglementation de transfert transfrontalier des déchets	SYPREL	Création d'un guide interactif d'assistance pédagogique (support et formation) pour sa mise en œuvre et édition d'un guide papier
Régions et PREDD	SYPREL	Une bonne évaluation et rédaction des PREDD (Plans Régionaux d'élimination de déchets dangereux)
MEEDDAT	AFITE FNADE	Mise en œuvre des engagements du Grenelle de l'Environnement
Différents Ministères	GEIDE Post Catastrophe	Mise en place de structures de prévention et de conseil pour gérer la problématique des déchets lors des catastrophes
Au niveau européen		
Partage de connaissances et tables rondes au Parlement européen	EURITS FNADE SYPREL	Apport d'expertise technique et juridique à la rédaction des textes législatifs
Projet de directive cadre « déchets »	EURITS FEAD FNADE SYPREL	Défense des principes de traçabilité des déchets, de spécificité des déchets dangereux, de valorisation et de fin de vie des produits en vue de l'élaboration d'un texte précis et immédiatement applicable
Stockage et bonnes pratiques	FEAD FNADE SLF	Action pédagogique sur les bonnes pratiques techniques, et une meilleure connaissance des marchés du stockage et de sa valorisation énergétique
Santé Sécurité	FEAD FNADE	Mise en place d'une charte européenne sur le plan de la profession
Directive émissions industrielles	FEAD FNADE EURITS SYPREL	Réaliser une directive applicable à tous les métiers du déchet

Un positionnement original sur le marché des déchets



On ne vit pas avec ses déchets

Les déchets doivent être évacués car leur présence est ressentie comme une atteinte à la dignité, qui va bien au-delà de la perception des nuisances induites (sanitaires, olfactives, visuelles). Mais les repousser hors de la vue ne règle en rien le problème de leur devenir. La nature ne permet pas à elle seule de fermer les cycles de vie par la biodégradabilité, et ne saurait en tout état de cause absorber la diversité et les volumes croissants des déchets produits par l'activité humaine.

La dualité du déchet s'exprime dans ce geste premier de celui qui l'a généré et ne veut plus ni le voir ni s'en souvenir - il le jette, le pousse hors de sa vue - et dans celui des professionnels qui le prennent en charge pour en contrôler les nuisances potentielles et en extraire des ressources nouvelles ou cachées.

De la face obscure du déchet émerge une nouvelle création de valeur

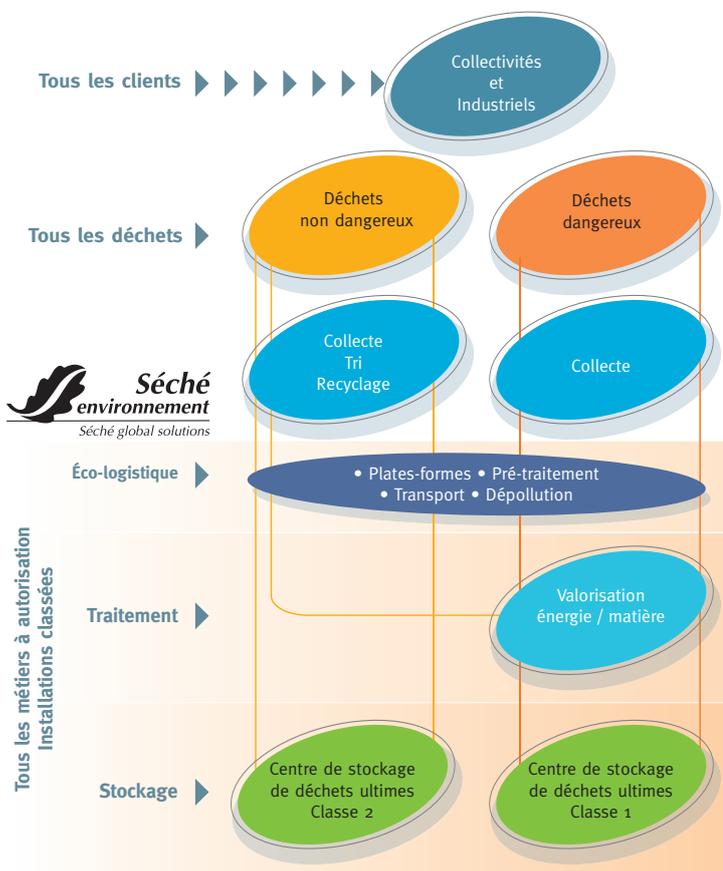
La raison d'être de Séché Environnement en découle et, par la valorisation, le traitement et le stockage des déchets dans le respect de l'homme et de la nature, le Groupe contribue à une fonction sociétale importante, à la croisée des impacts humains potentiels (santé et bien-être) et de la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles (impacts de l'activité, valorisation matière et énergétique).

Le cœur de métier de Séché Environnement est la prise en charge de la pollution générée par les activités humaines et industrielles, et de développer les différentes voies de valorisation des déchets. Pour mener à bien cette mission, Séché Environnement s'est progressivement doté de la panoplie la plus grande d'outils performants, réglementairement conformes (traitements thermiques et stockage avec valorisation énergétique, outils spécifiques pour certains déchets particuliers) pour pouvoir prendre en charge le spectre le plus large de déchets. Son intervention constitue le dernier maillon du cycle de vie de biens, manufacturés ou non, de leur fabrication à leur fin de vie.

Un positionnement sur des filières spécialisées

Séché Environnement a fait le choix stratégique de se positionner en aval des opérations de collecte et de tri des déchets, qu'ils soient dangereux ou non, et de se consacrer à leur valorisation, leur traitement et au stockage des déchets ultimes.

Les déchets des divers types sont orientés vers les filières de traitement les mieux adaptées, en fonction de leur nature chimique et de leur forme physique, voire de leur caractéristique bactériologique. Ces choix prennent bien évidemment en compte des contraintes techniques (faisabilité), réglementaires (autorisations) et économiques.





Des métiers à fort encadrement réglementaire



« Toute personne qui produit ou détient des déchets dans des conditions de nature à produire des effets nocifs sur le sol, la flore et la faune, à dégrader les sites ou les paysages, à polluer l'air ou l'eau, à engendrer des bruits et des odeurs et, d'une façon générale, à porter atteinte à la santé de l'homme et à l'environnement, est tenue d'en assurer ou d'en faire assurer l'élimination... »

Code de l'Environnement - article L.541-2

La directive cadre fixe des priorités pour le traitement des déchets

En promouvant l'utilisation des déchets comme ressource secondaire, la nouvelle « Directive cadre déchets », adoptée en 2008 par le Conseil des Ministres de l'environnement de l'Union Européenne, vise à réduire leur mise en décharge et les émissions de gaz à effet de serre liées. Elle induit une nouvelle approche qui met l'accent sur la prévention et établit une hiérarchie en matière de traitement des déchets avec par ordre de priorité :

- ✔ La prévention des déchets (solution à privilégier) ;
- ✔ Le réemploi ;
- ✔ Le recyclage ;
- ✔ La valorisation (y compris énergétique) ;
- ✔ L'élimination des déchets.

Concernant les déchets dangereux, la directive ne modifie pas les principes de base de l'ancien texte et leur gestion reste fondée sur la traçabilité depuis le stade de la production à l'élimination finale dans des installations spécifiquement autorisées à cet effet.

Des substances pré-enregistrées dans REACH

Le règlement REACH (enRégistrement, Evaluation et Autorisation des substances CHimiques) entré en vigueur le 1^{er} juin 2007, couvre le contrôle de la fabrication, de l'importation, de la mise sur le marché et de l'utilisation des substances chimiques. Bien que limité aux Etats européens, REACH constitue un tournant majeur dans la réglementation sur les produits chimiques industriels. Il aura un impact important dans les modes de travail des industriels producteurs, importateurs et utilisateurs de substances chimiques, et des bénéfices importants sont attendus en termes de protection de l'environnement et de la santé humaine, qu'il s'agisse des consommateurs ou des travailleurs.

La directive européenne considère que certains déchets, peuvent « cesser d'être des déchets » pour devenir d'éventuelles matières premières. C'est le cas après régénération, recyclage, tri, valorisation. Ces étapes sont essentielles dans les métiers de Sèché Environnement puisqu'elles participent à l'optimisation générale des activités et renforcent leur caractère Développement durable. Tenant compte des possibilités actuelles et futures de valorisation, plus de 300 produits ou substances ont été pré-enregistrés dans cette base de données pour l'ensemble des sites du Groupe (dont plus de 130 pour les seules activités traitées par Speichim Processing).

Ces pré-enregistrements ont été réalisés à titre d'anticipation. Ils laissent ainsi toutes les opportunités ouvertes en ce qui concerne les évolutions des métiers du Groupe. La démarche se poursuivra les années suivantes avec :

- ✔ La participation au forum REACH d'échanges ;
- ✔ L'enregistrement de substances complémentaires, dans certains cas en partenariat avec des clients ;
- ✔ Des échanges de données entre l'amont/l'aval de toute la chaîne des produits chimiques.

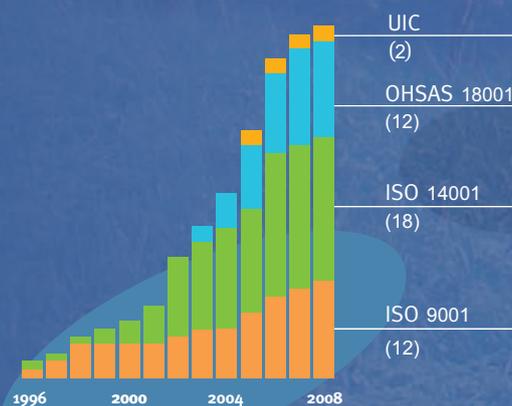


Le meilleur traitement pour chaque déchet soigneusement analysé

Déchets des collectivités et des industries



Evolution du nombre de certifications



Tout déchet admis dans le Groupe est traité dans un site certifié

Le système de management des risques est au cœur de la politique Développement durable de Séché Environnement. Il englobe les effectifs permanents de l'entreprise et ceux des entreprises sous-traitantes qui peuvent être conduites à intervenir sur les sites.

Les normes des séries ISO 9000 (qualité), ISO 14000 (environnement) ou OHSAS 18000 (santé sécurité) reposent sur quatre principes fondamentaux totalement partagés par Séché Environnement :

- ✦ Disposer de principes organisationnels apportant repères à chacun tout en favorisant l'épanouissement de tous par le biais d'une totale expression des compétences ;
- ✦ Analyser objectivement les situations pour mieux apprécier le chemin à parcourir et déployer les efforts à accomplir à travers de démarches participatives bien comprises ;
- ✦ Rendre compte grâce à une traçabilité de qualité reposant sur des indicateurs à la pertinence reconnue ;
- ✦ Accéder à un niveau de responsabilité collective donnant total crédit aux principes de responsabilité sociétaux désormais reconnus au niveau international (place de chaque partie prenante).

Priorité donnée à la valorisation



Des certifications par nature



Des sites détenant plusieurs certifications



Les techniques mises en œuvre

INCINÉRATION

Des énergies renouvelables issues des déchets traités et un impact favorable sur la maîtrise de l'effet de serre

L'incinération s'adresse aux déchets organiques ou contenant des pollutions organiques.

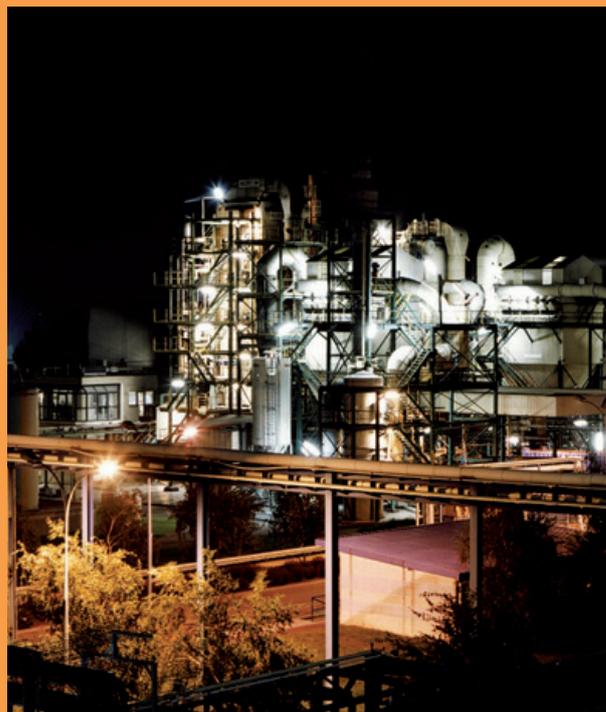
La zone de chalandise est fonction de la spécificité des déchets : les plus toxiques d'entre eux, nécessitant des installations dédiées, ont un marché national, voire international.

- ✓ Les producteurs de déchets dangereux et banals incinérables sont issus de l'industrie dans son ensemble, en particulier de la chimie et du secteur pétrolier ;
- ✓ La clientèle en ordures ménagères et déchets banals (emballages) est composée des collectivités territoriales et des activités commerciales.

Le principe repose sur l'oxydation directe des déchets dans un foyer, le but de l'opération étant la transformation intégrale des matières organiques contenues dans les déchets en vue de les rendre totalement inertes.

Le pouvoir calorifique des déchets est suffisant pour mener à bien la combustion, sans recours à des appoints d'énergies fossiles (fioul, gaz naturel). La chaleur produite par cette combustion est récupérée sous forme de vapeur d'eau dans une chaudière qui, à son tour, peut actionner un ensemble turbine et alternateur pour produire de l'énergie électrique.

La valorisation énergétique s'effectue à ces deux niveaux (vapeur et électricité), et ne subsisteront pour stockage que des résidus ultimes à la quantité limitée et à la toxicité contrôlée (résidus d'épuration des fumées REFIOU ou REFIDI, imbrûlés et mâchefers).



Unité de traitement thermique de Salaise



STOCKAGE

Les centres de stockage du Groupe sont construits dans un souci de sécurité maximale et participent à la valorisation énergétique.

Le **stockage des déchets ménagers et assimilés** (classe 2) s'adresse aux déchets ultimes, c'est-à-dire à la fraction qui ne peut être recyclée ou valorisée dans les conditions techniques et économiques du moment.

La clientèle se compose de collectivités territoriales comme d'industriels, selon la nature des déchets : ordures ménagères pour les premières, déchets banals pour les deux. La zone de chalandise est régionale pour les déchets ménagers et assimilés.

Le stockage de déchets ménagers et assimilés est une solution présentant des atouts écologiques indéniables : le biogaz (méthane principalement) est capté tout au long de la vie du stockage et est, dans la plupart des cas, valorisé comme énergie renouvelable dans le cadre d'utilisations internes aux sites, ou de partenariats locaux comme la déshydratation de fourrages par une coopérative agricole à Changé. La production d'électricité verte à partir du biogaz est un important vecteur de développement de cette filière.

Le **stockage des déchets dangereux** (classe 1) s'adresse aux déchets ultimes de l'industrie, c'est-à-dire à la fraction qui ne peut être recyclée ou valorisée, souvent résidus de premiers traitements de déchets qui en ont retiré la fraction « utile » (matière et énergie). Généralement de nature minérale, sous forme solide par nature ou après stabilisation, ces déchets ont une provenance nationale.

Les résidus des incinérateurs d'ordures ménagères (REFIOU : résidus d'épuration des fumées d'incinération) sont également stockés en centre de classe 1. La clientèle est alors composée de collectivités locales.



Alvéole de stockage site de Changé





TRI-RECYCLAGE

Un service de proximité, une valorisation renforcée

Les centres de tri de déchets issus de collectes sélectives des collectivités territoriales ou des industriels affinent les séparations de matières réalisées à la source par le producteur de déchets. Ils approvisionnent les filières de recyclage de ces matières premières secondaires que sont les plastiques, papiers-cartons...

Les plateformes de regroupement des déchets dangereux en gisement diffus ou en faible quantité, issus des ménages ou de l'artisanat, procèdent à l'identification des déchets, à leur mise en sécurité, en vue d'une orientation vers la filière de traitement la mieux adaptée.



Centre de tri de Drimm à Montech



TRAITEMENT DES GAZ INDUSTRIELS

Une offre sécurisée pour une large typologie de gaz

Industriels, laboratoires, organismes publics ou privés ont l'obligation réglementaire de veiller à l'élimination des gaz industriels. Ces déchets nécessitent une prise en charge sécurisée dans des unités de traitement spécifiques.

Pour les gaz, le Groupe met à disposition de ses clients une offre globale de collecte et de traitement thermique en filière directe qui apporte toutes les garanties, quels que soient leurs contenants et l'état de ceux-ci. La technique du caisson hyperbars assure une extraction sécurisée des gaz de leur emballage, et leur parfaite détoxification et élimination.



Traitement gaz à Trédi Saint-Vulbas



PHYSICO-CHIMIQUE

Des valorisations de métaux contenus dans les déchets tels que le nickel

Le traitement physico-chimique est réservé aux déchets industriels dangereux liquides souvent de nature minérale, des huiles et des produits toxiques (métaux lourds, cyanures, arsenic ou chrome) ou dont la nocivité réside dans des pH extrêmes (acides ou bases) ou à la présence d'hydrocarbures.

Les principaux producteurs de ce type de déchets sont les industries chimiques, métallurgiques, pétrolières, de traitement de surfaces, et ateliers de mécanique. La zone de chalandise est régionale pour les déchets peu complexes, nationale pour les déchets les plus dangereux nécessitant des installations sécurisées.

Selon leur nature, les déchets peuvent être soumis à divers traitements, parmi lesquels :

- La neutralisation des pH (acides, bases) ;
- La précipitation d'hydroxydes métalliques ;
- La décyanuration, la déchromatation ;
- Le traitement des effluents sur résines échangeuses d'ions ;
- Le cassage des émulsions huileuses par centrifugation et séparation de phases ou par évapo-concentration ;
- Un traitement biologique pouvant être appliqué seul ou en complément de finition.



Laboratoire à Trédi Hombourg



PURIFICATION CHIMIQUE RÉGÉNÉRATION DE SOLVANTS

Des solutions fiables, réglementaires et sécurisées pour valoriser les déchets

Le Groupe a développé une activité de purification d'intermédiaires chimiques de synthèse par distillation, sous forme de travail à façon, pour le compte de la pharmacie, de la cosmétique, de la parfumerie, de l'agrochimie et de la chimie fine. Il purifie des intermédiaires de synthèse nécessaires à la production du produit fini et travaille en back up de production. Il est l'un des quelques acteurs internationaux à maîtriser la technique de rectification sous un vide poussé.

Le Groupe assure également la purification, principalement en travail à façon, de solvants de nettoyage issus des industries traditionnelles, fabricantes ou utilisatrices de produits à base de solvants, telles la peinture, les encres et les vernis (fabricants) ou l'automobile, l'imprimerie et le bâtiment (utilisateurs). Sur ce segment, le Groupe s'appuie essentiellement sur la compétitivité des installations de sa filiale Speichim Processing, due à la polyvalence unique de son outil de production (colonnes de distillation de diamètres et à nombre de plateaux variés).



Saint-Vulbas Speichim Processing



DÉCONTAMINATION DE TRANSFORMATEURS

Tout détenteur d'appareil contenant des PCB doit le faire éliminer par une entreprise agréée en respectant le calendrier du plan national.

Les PCB (polychlorobiphényles), plus connus sous les noms commerciaux de Pyralène ou Askarel, ont été largement utilisés comme diélectriques dans les transformateurs et les condensateurs pour leur stabilité chimique et leur ininflammabilité.

L'impact de ces produits très complexes sur la santé et l'environnement, a progressivement imposé l'arrêt de leur production dans les années 1980. Sous l'impulsion d'une directive européenne, tous ces transformateurs devront être éliminés d'ici fin 2010, et les pollutions éventuellement liées (sols contaminés) seront traitées.

Peu d'opérateurs au monde savent décontaminer ces appareils, et Trédi s'est fait une réputation internationale en ce domaine. Sur ses sites il procède à la décontamination et permet le recyclage des métaux présents dans ces transformateurs (cuivre, tôles magnétiques...) et du chlore sous forme d'acide chlorhydrique. Actif sur ce secteur de marché, le Groupe traite également les autres isolants qui présentent une dangerosité ou des risques, comme le gaz SF₆.

Les déchets dangereux sont ensuite incinérés sur place, assurant une sécurité et une traçabilité sans faille.



Autoclave de décontamination à Saint-Vulbas



RÉHABILITATION DE TRANSFORMATEURS POUR RÉUTILISATION

L'expérience de Trédi en matière de décontamination de déchets électriques contaminés aux PCB, a permis de développer une activité nouvelle de réhabilitation de transformateurs consistant à recevoir des transformateurs faiblement pollués aux PCB, à les diagnostiquer, les décontaminer puis les réparer pour leur remise en service sur son site d'Izeaux, habilité par EDF.

Les enjeux environnementaux sont importants : la réhabilitation ne nécessite pas de transformation lourde (peu de déchets pollués, pas de transformation des métaux).



Atelier de réhabilitation de transformateurs à Izeaux



Les éco-services

La logistique

Une équipe réactive et compétente en risques chimiques et en transport de matières dangereuses intervient sur les sites industriels pour réaliser l'évacuation des déchets vers les plates-formes dans le respect de la réglementation. Ces installations intermédiaires constituent une solution de proximité : collecte, regroupement, transit, tri, conditionnement ou prétraitement des déchets avant leur prise en charge par les filières adaptées y sont réalisés en toute sécurité par des chimistes qualifiés. Outre la gestion optimisée des flux et la maîtrise de l'exécution du transport, la logistique intégrée présente un autre atout majeur : sa rapidité d'intervention qui lui permet d'agir au plus vite sur les lieux d'une pollution accidentelle.

La réhabilitation de sites

En matière de réhabilitation de sites pollués, Séché Environnement propose à ses clients la prise en charge de toutes les étapes d'un chantier. L'analyse rigoureuse de la situation, réalisée en concertation avec le propriétaire du site, permet de définir des objectifs et des choix techniques.

Doté d'unités mobiles de déconstruction, de traitement ou de décontamination, Séché Eco-services réalise le démantèlement d'installations industrielles et les travaux de terrassement et de confinement. Séché Eco-services possède les qualifications techniques Qualibat 1112 (démolition), 1312 (terrassement) et 1513 (désamiantage).



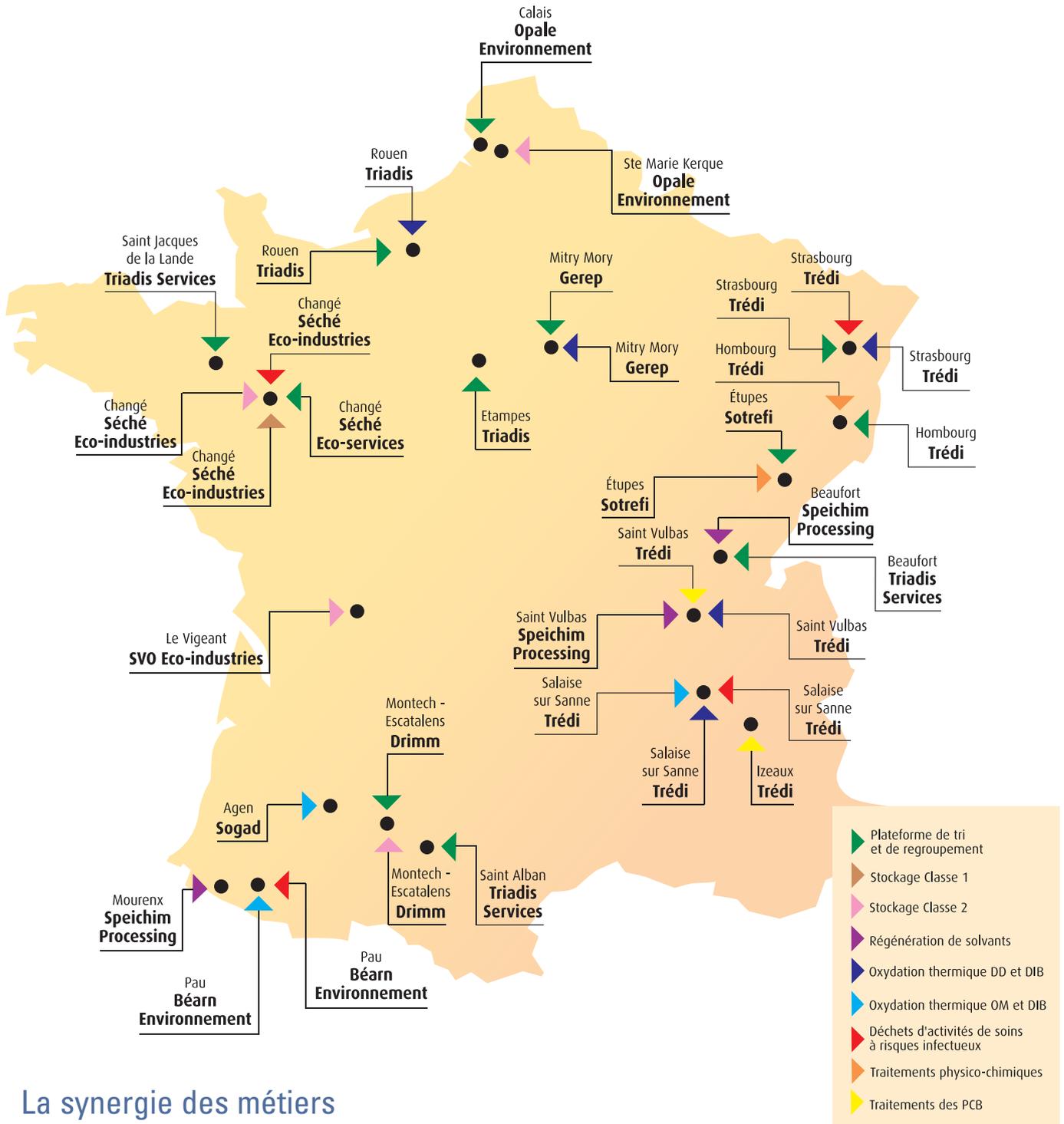
La déshydratation des boues

Les entreprises produisent, au travers du traitement de leurs effluents industriels, des quantités de boues qui doivent être traitées ou valorisées. Séché Environnement leur propose des solutions globales de prise en charge de ces boues industrielles. L'offre sur mesure de Séché Eco-services comprend le conseil, l'évaluation, la solution de prise en charge des boues résiduelles.

Les unités de déshydratation fixes ou mobiles utilisent un procédé développé dans le Groupe qui permet de traiter toutes les boues. Provenant d'une lagune ou directement d'une station de traitement, les boues sont dans un premier temps homogénéisées, avec le flocculant idoïne, puis déshydratées, dans une unité mobile ou fixe, par centrifugation ou par filtration. L'eau, récupérée pendant cette étape du process, est traitée.

Les boues, une fois déshydratées, sont conditionnées puis transférées vers leur lieu d'élimination ou de valorisation matière ou énergétique (lorsque cela est possible).





La synergie des métiers et contrats multiservices

Fort de son organisation, Séché Environnement a mis en oeuvre les synergies de ses métiers au service de sa clientèle, industrielle ou du secteur tertiaire. Ces complémentarités permettent d'améliorer la compétitivité du Groupe face à la montée des préoccupations environnementales de ses clients et au caractère de plus en plus contraignant des réglementations.

Au titre de l'externalisation des services environnementaux de ses clients, Séché Environnement prend en charge leur problématique « déchets » dans le cadre de contrats de gestion globale, ses clients pouvant ainsi concentrer leurs moyens sur leur propre coeur de métier.

La réponse à l'attente de la clientèle repose sur un partenariat étudié en fonction de ses besoins :

- Uniformisation des modes de gestion et généralisation des meilleures pratiques ;
- Interface avec les outils de gestion interne du client ;
- Recherche de la productivité du service déployé ;
- Veille technologique et mise en place des meilleures pratiques en matière de valorisation et traitement ;
- Échange d'expertise en matière de réduction des déchets à la source ;
- Réduction du coût de gestion des déchets.

Au service de la clientèle

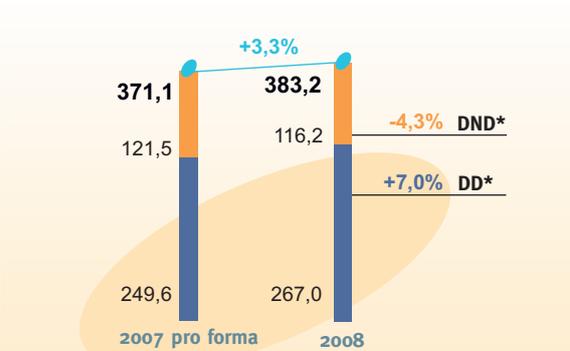
Les marchés en 2008

Avec un chiffre d'affaires de 383,2 M€ au 31 décembre 2008 contre 371,1 M€ un an plus tôt (données pro forma), Sécché Environnement enregistre une croissance cumulée de 3,3 %, conforme à ses objectifs.

A 22,9 M€, le chiffre d'affaires à l'international (6 % du CA) progresse de 7,2 % sur l'année 2008, à périmètre comparable et reflète, sur la période, le dynamisme des activités en Espagne et en Hongrie.

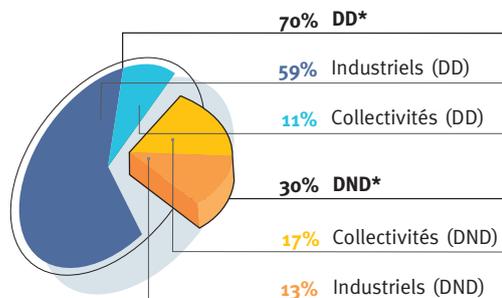
Sécché Environnement est présent sur l'ensemble des métiers à forte valeur ajoutée de la valorisation et du traitement de déchets. Essentiellement positionné en France et sur des marchés porteurs soutenus par l'application des réglementations environnementales, le Groupe appuie son développement sur une base, large et solide, de clientèle de collectivités locales et d'industriels répartis de manière équilibrée au sein de secteurs d'activité diversifiés.

Evolution du chiffre d'affaires annuel



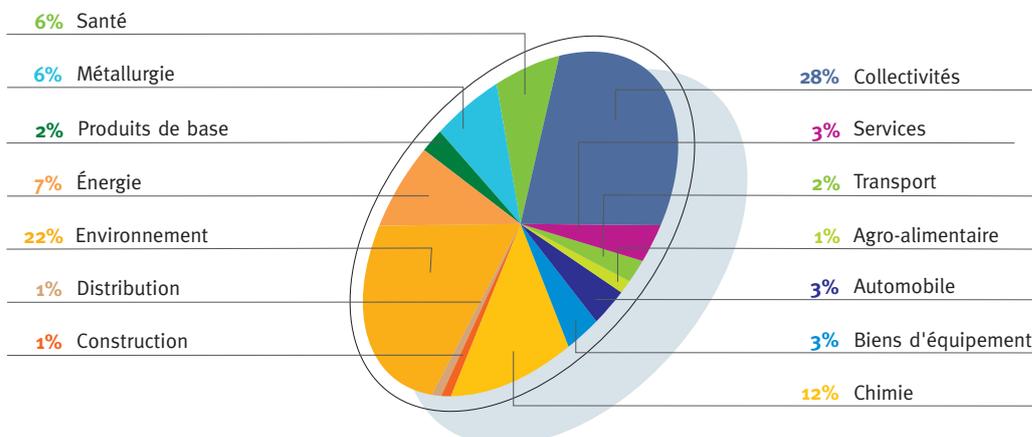
CA consolidé pro forma à taux de change constant au 31 décembre 2007 : 370,9 M€.

Répartition du chiffre d'affaires 2008 par filières et type de clientèle



*DD : Déchets dangereux - DND : Déchets non dangereux

Répartition du chiffre d'affaires 2008 par secteur d'activité



Plus de 7 600 clients actifs.
Plus de 37 000 couples "producteur / déchet".



Séché Environnement s'expose



Salons internationaux

Salons nationaux

Salons régionaux

